Communiqué de presse

SAEMES accélère dans l'électromobilité en passant le cap des 1 500 bornes de recharge installées dans ses parkings

Paris, le 12 mai 2025 - **Alors que les mobilités sont appelées à durablement évoluer, le développement des infrastructures de recharge devient un enjeu crucial pour accompagner la transition vers des modes de déplacement bas carbone. Ainsi, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) comme le Plan Climat de la Ville de Paris fixent un cap clair : faciliter l'usage du véhicule électrique. Dans ce contexte, Saemes, acteur historique du stationnement en Île-de-France, annonce avoir franchi un cap significatif avec 1 500 bornes de recharge pour véhicules électriques déployées dans une trentaine de parkings à Paris.**

1 500 bornes installées et 2000 avant fin 2025

Les équipes Saemes poursuivent le déroulement de leur feuille de route concernant l'électromobilité avec une phase importante de déploiement effectuée ces derniers mois. Ainsi, 97 bornes ont été installées sur le parking public Carnot (Paris 17ème), 20 bornes sur le parking résidentiel Didot (Paris 14ème) et 20 bornes sur le parking public Porte d'Orléans (Paris 14ème) vont être mises en service au début de l'été.

Par ailleurs, un déploiement significatif en termes d'infrastructures d'électromobilité est prévu cet automne dans le parking public Bac Montalembert (Paris 7ème). Avec 200 bornes installées dont 10 pour les deux-roues motorisés et 10 autres pour les vélos, ce parc disposera d'un taux de 40% de places équipées de bornes de recharge électriques en 7 et 22 kVA.

L'ensemble de ces déploiements s'inscrit dans un programme plus large qui vise à atteindre 2 000 bornes d'ici la fin de l'année 2025.

Une campagne d'information à partir de mai

Pour faire connaître cette offre au plus grand nombre, Saemes lance une campagne de communication visible dans ses parkings et en ligne, intitulée « Feu vert pour l'électrique ! ».

Elle valorise la simplicité d'usage, la proximité du réseau de bornes et la contribution concrète de ces équipements à la décarbonation des mobilités urbaines.

Les utilisateurs peuvent également accéder aux informations pratiques sur le site dédié charge.saemes.fr, qui permet de localiser les bornes et de vérifier leur disponibilité en temps réel.

Pour Carine Saloff-Coste, Directrice Générale de Saemes, cette évolution est naturelle et nécessaire : *« La révolution de la mobilité urbaine est en marche et notre entreprise s'inscrit pleinement dans ce mouvement. En déployant massivement des bornes de recharge dans nos parkings, nous assumons notre rôle d'acteur de la ville durable. Ce réseau est un levier concret pour rendre la mobilité électrique plus accessible à tous les Franciliens ».*

***

À propos de Saemes

Créée en 1979, Saemes est une société d'économie mixte (SEM), acteur majeur du stationnement en Île-de-France accueillant plus de 2,2 millions de clients chaque année grâce aux 64 parkings et 28 000 places exploitées en partenariat avec ses délégants publics et privés. Saemes intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du parking publics et résidentiels : construction et rénovation ; exploitation et commercialisation ; expertise de la voirie et contrôle du stationnement payant ; conseil et études auprès des collectivités, entreprises et hôpitaux.
Très impliquée dans l'évolution des mobilités, Saemes se positionne à la pointe du développement des bornes électriques et des services à valeur ajoutée au sein des parcs de stationnement. En 2023, l'entreprise a renouvelé avec succès ses deux certifications Qualité ISO 9001 et ISO 14001 et a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de plus de 52 millions d'euros hors taxes. www.saemes.fr

Contacts presse : A + Conseils
Christelle ALAMICHEL – christelle@aplusconseils.com – 06 31 09 03 83
Xavier YVON – yvon_xavier@yahoo.fr – 06 88 29 72 37